## FAMOUS OLD PEOPLE.

**Some Who Attained Great Age Without Following Diet Rules.**

Among the examples of moderation in diet, Miguel Solis, of San Salvador, is conspicuous. He was, according to the Lancet, 180 years old in 1878, and, if he is still to the fore, is likely to complete his second century. He believed that he had lived so long because he had never eaten more than one meal a day. Even in that he limited himself to what he could tuck in during the short space of half an hour. He therefore was a living argument against those hygienists who bid us eat slowly and masticate well. His diet was chiefly vegetable—meat, which was always cooked the day before, entering into it only twice a week. For two days in every month he fasted, and he drank large quantities of water. His plan included several other details, and, on the whole, we of the three-score and ten can, without envy, wish him joy.

Macklin, the comedian, who lived and died in Convent Garden, was a wonderful oddity, in virtue of which—or perhaps in spite of which—he managed to get through 107 years. He followed the wise and simple rule of eating when hungry, drinking when thirsty, and sleeping when sleepy. All these he did on a liberal scale. He never took off his clothes except for the purpose of having his body rubbed all over with brandy. He always slept in blankets, and history does not record a single journey on their part to the laundry. And his couch, which was hard, was placed in the middle of the room.

What is most strange about longevity is that it comes, like the dew of Heaven, to every class. Kings, who live in luxury, beggars who go through existence in a state of chronic cold and hunger, giants and cripples, abstainers and drunkards, large eaters and small eaters, toilers and sluggards, brain workers and body workers, vegetarians and carnivores, smokers and nonsmokers, sane and insane—all have apparently an equal chance of the prize of long life. An old woman who died in Ireland at the age of 112, was all her life a beggar, and during the last half of it was never known to eat a square meal from one end of the year to the other. In the United States, on the other hand, a man even exceeded this figure, and he was never known to pass a day without eating as much all by himself as an ordinary family of five.

## POSTAGE STAMPS.

**Bought a Hotel Worth Thirty-Five Thousand Dollars.**

When Byron S. Ross began to collect postage stamps 20 years ago he was called a crank by his schoolmates. His parents tried to dissuade him from what they thought was a foolish craze. He told his father that some day his stamps would bring him a fortune.

His dream came true. Recently Mr. Ross traded his collection of stamps for a hotel at Hurley, Wis., valued at $35,000. This is perhaps the first time in history that a deal of such magnitude was made with postage stamps. It took about 3,000,000 stamps to buy the hotel. Mr. Burton and his son spent several days in counting them. After they had counted $35,000 worth, Mr. Ross still had his private and his foreign collection left.

For several years Mr. Ross had been the largest dealer in canceled stamps in Chicago. He was a mail carrier for ten years, and this gave him unusual advantage for making his collection.

He has bought and sold many millions of American and foreign stamps. His collection, which he traded for the Hurley hotel, is considered one of the largest in the United States. He had stamps ranging in price from ten cents for 1,000 to $1,500 for one.

Mr. Ross had the largest foreign correspondence of any man in Chicago. He frequently received as high as 300 letters in a day from Europe. His name was known in the remotest parts of the world. He has sent millions of stamps to Japan and China, where small fortunes are spent in decorating rooms with them. Persons who dealt with him thought he must certainly know everybody in Chicago. He has received letters from all parts of the globe making inquiry for this or that person supposed to be in this city. During the world's fair a letter was sent from Siberia in his care to a man who was visiting Chicago. The writer of the letter had no doubt that Mr. Ross could find the person for whom it was intended. And so he did, through the Russian consul.—Chicago Times-Herald.

—"This honey doesn't look to be pure," said the cautious grocer. "But, man," earnestly replied the apiarist, "it has to be pure. You couldn't expect a man in the bee line to be crooked; now, could you?"

—The difference between what people seem to be, and what they are, is about the same as the difference between the picture on a tomato can, and the tomatoes.—Atchison Globe.

## DR. YERSIN.

**And His Study of the Plague Bacilli in Hong Kong.**

In view of the importance which attaches to Dr. Yersin's discovery of the plague virus and its antitoxin, the following notes on his work may be of interest. When a youth of 20, Yersin had the rare good fortune to obtain an entrance to the Institute Pasteur. The extraordinary ardor with which he devoted himself to his work rapidly won for him the admiration and respect of all his colleagues. When little more than a student, Roux signalled him out to assist him in those important researches on the toxin of diphtheria which have since became so memorable, and which were communicated to the scientific world under the joint names of the master and his pupil. While at Tonkin, in the spring of 1894, he received the request from the French government to proceed to Hong Konk to study the plague which had recently broken out there. Yersin started off on his mission, and arrived in Hong Kong a few weeks after the plague had commenced its terrible career in that city—a career which had already claimed the lives of 300 Chinese, and which was yet to exact a tribute of over 100,000. Yersin describes how, on reaching Hong Kong, he found the authorities busy rapildy erecting temporary hospitals, the existing accommodation being quite inadequate to cope with the widespread diminsions of the epidemic. He obtained permission to erect a small hut within the precincts of the principal hospital, and there, in a concentrated plague atmosphere, he took up his quarters, and hastily improvising a laboratory, commenced his investigations. So far the plague had confined itself to the insanitary Chinese quarters of the city, and Yersin mentions that the wretched cabins occupied by the natives were often not only without windows of any kind, but were sunk below the level of the ground, which, combined with the shocking overcrowding which prevailed, converted such dens into plague-incubators of the most fulsome and dangerous character.

In those infected districts, one of the first things which attracted Yersin's attention was the extraordinary number of dead rats which lay about in all directions in the houses as well as in the streets; but, on inquiry, he soon learned that this rat mortality was a well-known forerunner of the plague, that the latter usually attacks animals such as rats and mice, and in the country districts swine and buffaloes, before it touches human beings. An examination of these dead rats showed that their symptoms differed in no way from those which characterize the plague in man, and the extreme susceptibility of these animals furnished Yersin at once with a valuable means of tracking out the virus. His first step was to make careful examinations of the bubonic material present in the tumors which accompany the disease, and here he discovered immense numbers of a short bacillus which appeared to be almost exclusively in possession of the field. These he found were readily stained, and could be cultivated with ease in the usual bacterial media. Further investigation showed that these same bacilli were invariably present in the ganglia and liver and spleen of plague patients; that they were, however, rarely to be found in the blood, and then but in small numbers, and usually only in rapidly fatal cases a short time before death.—Nature.

## FRENCH COOKING.

**Has Been Brought Down to a Fine Art.**

People may sneer at judging a nation by the amount of attention it pays to its stomach; but the stomach is, after all, a very important part of the human anatomy, and those who surround the physical necessities of our animal nature with agreeable charms that make them less coarse and brutal certainly have a claim to be considered in some degree promoters of civilization. It is a libel both upon nature and nature's God to hold that everything pleasant is wrong, and that the refinements of life have no place in that great evolution that is gradually raising mankind to a higher plane, even though such refinements descend to the accessories of the table. It is in this respect that French cooking is superior to all other cooking; it is more refined. The English feed, the Americans devour; only the French really know how to eat. Their meals, as a rule, are less heavy and solid than those of other nations, yet quite sufficient in quantity, while the great fact that distinguishes their cooking is their perfect comprehension of the part played by seasoning. Like the Gallic wit which flavors their literature, their thorough knowledge of seasoning gives zest to their cooking. —Thomas B. Preston, in Chautauquan.

**Last Year's Coke Product.**

The value of coke made in the United States in 1896 was $12,000,000.

## BREVITIES OF FUN.

—Brooks—"Did you have good luck fishing yesterday?" Rivers—"Yes. I got home without being seen by anybody."—Chicago Tribune.

—Gobbleton—"And so they were happily married?" Mrs. Gobbleton (reading novel)—"Yes; each of them married somebody else."—Tit-Bits.

—Well Provided For.—She—"Did your uncle mention you in his will?" He—"Oh, yes. He left the thousands of dollars that I owed him to the Keely institute."—Truth.

—Settled Him.—"They say, dear, that people who live together get to looking alike." She—"Then you must consider my refusal as final."—Detroit Free Press.

—Poor.—"But we cannot live on papa," protested the savage's bride to be. "He is dreadfully poor." "We can wait until he is fatter," explained the youth, "for love is brave."—Detroit Journal.

—Away Down.—"Do you believe his interest in the state is as deep as he pretends it to be?" "It is several thousand feet deep, at any rate. He has a lot of gas and oil wells."—Indianapolis Journal.

—An American Answer.—The Good Boy—"Let's see, Joshua was not an American, was he?" The Bad Boy—"No; if he had been, he would have told the sun to get a move on itself."—Cincinnati Commercial Tribune.

—A Sworn Return.—"How foolish of you to envy Mrs. Glitter her jewelry. Why, the whole trumpery lot together isn't worth but $40." "George Johnson! Who told you so?" "I saw the assessor's blank."—Cleveland Plain Dealer.

Very Ambitious—"Did you say that boy of yours was ambitious?" "Ambitious! Well, I should say! Why, that boy does nothing but sit around all day and think of the great things he's going to do!"—Philadelphia North American.

—"It's hard foh er man ter allus hab de courage ob his convictions," said Uncle Eben. "I noticed dat some o' de men who said prize fightin' was nuffin but brutal hung jes' ez close up ter de bulletins as de reg'lar spoats."—Washington Star.

—Bill—"Be't still a-raining, Sam?" Sam—"Ah, that it be; and not like to give over, neither. Bin a-comin' down powerful, it 'ave. Why, I did 'ear say it's bin so bad up in London thet they've been a celebratin' the longest rain on record." —Tit-Bits.

—An Indication.—"Has your son taken up the higher mathematics?" inquired the friend. "I don't know for sure," replied the father, who was looking over a number of bills; "anyhow, he's getting a great deal more familiar with figures than he used to be."—Washington Star.

## THE PLACE DE LA CONCORDE.

**Its Name Not in Keeping with its Historic Memories.**

The most important public square in Paris, and one of the handsomest in the whole world, is the Place de la Concorde. In the center rises the Obelisk of Luxor, presented by the pasha of Egypt to Louis Philippe. It is flanked on either side by a large fountain. The Place de la Concorde seems somewhat wrongly called, in view of the history of the spot. One hundred and fifty years ago it was an open field. But in 1748 the city accepted the gracious permission of Louis XV. to erect a statue to him here. The place then took his name and retained it till the new regime, in 1789, melted down the statue and converted it into two-cent pieces. On the 30th of May, 1770, during an exhibition of fireworks here, a panic took place and 1,200 people were trampled to death and 2,000 more were severely injured. The occasion was the attempt of the people to express, by a grand celebration, their unbounded joy at the recent marriage of the young dauphin with the Austrian princess Marie Antoinette. On the 21st of January, 1793, they gathered here again in immense numbers to see the head of the same dauphin, now Louis XVI., chopped off by the sharp guillotine. During the next two years the spot well earned its title, "Place of the Revolution," for the guillotine had not ceased its work until Marie Antoinette, Charlotte, Mme. Elisabeth (the king's sister), Robespierre, and more than 2,800 people had here perished by its deadly stroke.—H. H. Regan, in Chautauquan.

**Patents in Various Countries.**

It costs $50 to take out a patent in Great Britain. In France a patent is issued for 15 years, and is subject to an annual tax of $20. In America all patents are assignable by law, and a part interest may be assigned as easily as a whole.

**Flyingwedge's Practice.**

Smith—Is young Flyingwedge practicing law?

Williams—I think not. He was called to the bar, but I think he is practicing economy. — Illustrated Bits.


## L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de Beaucoup de valeur dans le Troisième District.**

Wm. Matz et als vs W. J. Matz et als,

No 53,060 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 722 (ancien 155) rue Commune, MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 mars 1897 et signé le 25 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No un dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de E. Sargi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire, en cette ville, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny, sur 80 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, et l'étage supérieur arrangé pour résidence, grande vérendah, bâtisse à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisances, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 2 d'après un plan de L. Sargi, ingénieur, le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse double ayant quelque cinq chambres, 2 cabinets, une bâtisse à un étage dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., connu par les Nos 729 et 731 rue Marigny.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 3 dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale, conformément à un plan de E. Sargi, ingénieur civil, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier, bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre situé dans le 3e district de cette ville faisant partie d'un grand lot de terre désigné par le No 5 de l'îlet compris entre les rues Dauphine, Mandeville, Royale et Marigny, comme il paraît sur le plan tiré par E. Sargi le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville lequel lot de terre mesure en mesure américaine 21 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue Dauphine par 94 pieds de profondeur.

5° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Marigny, Mandeville et Bourgogne, désigné par le No 2 sur un plan de J. A. Demarest, le 15 mai 1843, annexé à un acte passé le 8 mars 1847 pardevant Achille Chiapella, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine 34 pieds 8 pouces de face sur la rue Dauphine, par 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Ces améliorations consistent en une bâtisse double à un étage, avec quatre chambres, une bâtisse dans le fond avec trois chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Connu par le No municipal 2312 rue Dauphine.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 6 sur un plan fait par N. Ribreux, ve, le 27 janvier 1837, déposé dans le Bureau de Grenaud, anciennement notaire de cette ville, borné par les avenues St-Roch et Lafayette et les rues Royale et Dauphine, mesurant 63 pieds de face sur l'avenue St-Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., connue par le No municipal 725 avenue St-Roch.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le 3e d'strict de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue. Le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le paiement du prix non aliénation, les 5 0/0 d'honoraires d'avocat dans le cas de non paiement des dits billets à leur maturité, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en sus et en plus de la hypothèque et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred. C. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—27 28 31—7 14 21 28 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété améliorée de valeur,**

**1131 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.**

**Succession de John Bauer et épouse.**

No. 52,445—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 722 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 21 avril 1897, à midi, il sera vendu à l'encan à la COURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 717 rue Commune entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 mars 1897, la propriété ci-après décrite, pour le compte de la susdite succession, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, mesurant 31 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 21 pieds 11 pouces 5 lignes sur une première ligne la plus près de la rue Hôpital, plus, 2 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et ici décisant d'autant ledit lot de terre et 87 pieds 9 pouces 6 lignes sur la seconde profondeur et 119 pieds 9 pouces 3 lignes sur la profondeur sur le côté vers la rue Ursulines et 29 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent d'une résidence de deux étages, rangée dans rue avec deux chambres à chaque étages, cave, lieux d'aisance, hangar, etc.

Conditions—Un tier en plus comptant et le reste, s'il y en a, avec un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; les acquéreurs devront faire assurer la propriété et transférer la police aux vendeurs des billets; les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles, hypothèque d'avocat en cas de poursuites, etc. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère avec les encanteurs pour lier la vente; les taxes de l'année 1897 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Jno R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 mars—18 24 31—avril 7 14 21

## A. W. MOFFETT.

Encaisseur BASSIN et TOULOUSE,

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne.

—NÉGOCIANT—

Bois, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voliges, Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, poteaux, rails, etc.

1er mars—1 an.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James P. Guinault.

Sixième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St-Tammany.

**Magnifique Résidence Simple en Bois.**

**No 818 Champs-Elysées.**

**Mercredi, 21 avril 1897.**

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Robt. B. Reed juge de la 16me Cour de District pour la paroisse de St-Tammany, daté et signé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, le 13me jour de mars 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessous, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la dite succession:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Dauphine, Marigny et Bourgogne mesurant en mesure française (60) soixante pieds de face sur la dite avenue Champs-Elysées, surune profondeur, entre lignes parallèles de (120) cent-vingt pieds, la même étant désignée comme lot No 17 2 sur un plan du Faubourg Marigny, déposé dans le bureau de William Christy, alors notaire de cette ville.

Les améliorations qui s'y trouvent connues comme le No 818 avenue Champs Elysées consistent en cette élégante et substantiel a résidence élevée de terre et avec mansarde ayant une galerie devant, vestibule au centre, quelques 10 ou 12 chambres, salle à manger, chambre à bain, etc., le tout en parfaite condition. Grille en face, jardin, etc. Un home parfait et idéal.

On peut visiter la propriété tous les jours entre midi et 3 heures seulement.

Termes et conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un et deux ans pour des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de la vente, avec liens et privilèges du vendeur et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année courante et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1897 au taux de $45.00 par mois.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant FRED ADOLPH, NOTAIRE.

19mars—19 24 28 avril 4 11 18 20 21

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

**Succession d'Henry Doescher.**

**Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.**

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Bienville—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon. N. H. Righter, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 219, borné par les rues Bienville, Roman, Conti, et Derbigny, les dits lots sont désignés par les Nos 31 et 32, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 31 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman. Conformément à un plan de J. Pillié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a, à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant E. Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

5 avril—3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**DEUX LOTS**

**Rue Touro, enc. Villeré.**

Dans l'affaire de la Succession de Eglise Ernst.

No 51,435—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. F. Hecker, encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro, Villeré, Française et N. Robertson, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face sur la rue Touro, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, étant les lots Western et deux, le lot No un formant l'encoignure des rues Touro et Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par liens de vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1897, hormis le 4d, et nadel ne 10 pour cent et payant pour l'acte de vente pardevant Theo. G. Spitzfaden, Esq., notaire.

6 avr—et 11 18 25—mai 2 6.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mardi, 27 Avril 1897**

**No 641 RUE LESSEPS.**

**Un cottage simple en bois.**

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 20me jour de mars 1897 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession d'Etienne Miller, No 52,577 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme lot No 1, îlet 24 compris entre les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, le dit lot mesurant au pied américain 22 pied et 11 pouces de face à la rue Lesseps, 22 pieds et un pouce de largeur dans le fond par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et égale en face à la rue Royale.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un corps de logis, couvert en ardoises ayant 3 chambres et cuisine, deux hangars, cave, sabres trottoirs, rodiers, arbustes, etc.

Conditions—Une moitié ou plus en le tout comptant, le reste s'il y a, payable en un an avec billets portant intérêt à raison de huit pour cent par an, garantie par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, dix pour cent de dépôt du prix en sus de l'enchère au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1897, ainsi que l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire.

27 mars—27 28—avr 4 11 18 25 26 27

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**GRANDE VENTE**

—DE—

**Propriétés Foncières**

—DANS UNE—

**Bonne Localité,**

—COMPRENANT—

**LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,**

**No 2212 AVENUE CANAL,**

Avec terrains spacieux.

**Le splendide site à bâtir,**

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

**Quatre beaux et grands lots à bâtir**

—SUR LA—

**Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.**

Une grande et belle

**ETENDUE DE TERRE**

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

**Chemin de la Métairie,**

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

**Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,**

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

**Le Cottage double centralement situé,**

**Nos 1509 et 1511 rue Douane,**

Entre les rues Marais et Villeré.

**L'avantageux Double Cottage en Bois,**

**Nos 1201 et 1203 rue Marigny,**

A l'encoignure Nord Remparts.

**L'Ilet de terre amélioré et désirable.**

**En face du Parc de ville,**

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

**TROIS BEAUX LOTS,**

**Sur les rues Ste-Anne et Alexander**

—ET—

**ONZE LOTS DE CHOIX,**

**Dans le Troisième District,**

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 832 rue Commune — MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, citernes, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 16 avril 1873, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteron, par achat de Arthur Shiff, d'après l'acte pardevant Theo. Kerr, ancien notaire de cette ville en date du 28 août 1875, les titres parfaits dans le bureau des transferts, livre 104, folio 930.

2° Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'îlet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchant et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 2 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de coin sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 24, sur un plan tiré par A. d'Hémécourt, le même jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6 la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 5 et 6, 122 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 5 le plus rapproché de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, tenant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro désignés par les Nos 7 et 9 de l'îlet No 24, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchant et mesurant chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4"') lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant cent cinquante trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3"') lignes sur la ligne les séparant, cent soixante-trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée à la rue Gasquet; cent quarante trois (143') pieds quatre (4") pouces et sept (7"') lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Denry, C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrites comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côteau de la Métairie, à un ilet du Bayou St-Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de à 1286 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et ainsi:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même District, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 223 pieds 9 pouces de face à la rue